



Appel à projets



**TOURISME DURABLE**

**FAIRE DU GRAND EST  
UNE DESTINATION ÉCOTOURISTIQUE !**

La Région  
**Grand Est**

ALSACE  
CHAMPAGNE-ARDENNE  
LORRAINE

# LES ATOUTS DE LA RÉGION GRAND EST

## UNE RÉGION ATTRACTIVE

Attractive, le Grand Est se situe au cœur de l'Europe, partageant ses frontières, au Nord et à l'Est, avec la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne et la Suisse, et, à l'Ouest, avec Paris et l'Île-de-France.

Cette position géographique privilégiée, connectée à la mégalopole européenne, confère au Grand Est une ouverture aux marchés internationaux qui la placent parmi les cinq régions françaises les plus recherchées par les investisseurs étrangers.

Le dynamisme de son marché intérieur, la proximité des clientèles du Nord de l'Europe au fort pouvoir d'achat et la présence toute proche de la zone de chalandise francilienne en font une terre d'élection pour l'investissement et le développement de projets dans les domaines les plus divers.



Avec plus de 6 milliards d'euros de consommation annuelle, 110 000 emplois directs et 88 millions de nuitées chaque année, l'économie touristique contribue tant à l'essor du Grand Est, qu'à son image de marque et son attractivité.

## UNE NATURE PRÉSERVÉE

L'attractivité du Grand Est tient également à l'identité forte de ses territoires, à son patrimoine historique, architectural, gastronomique, à sa vitalité sur le plan culturel et sportif. La richesse et la diversité de ses milieux naturels préservés, de ses vastes espaces forestiers et de ses écosystèmes contrastés et typiques font du Grand Est une terre propice à un tourisme de nature.

Sa mosaïque de paysages, où alternent plaines et plateaux, lacs et forêts, massifs et vignobles, offre aux visiteurs et à ses habitants, un accès incomparable à la nature et aux potentialités d'un tourisme de proximité, ouvert sur son histoire, ses traditions et sa modernité.



## UN TOURISME DE SENS

Contrairement à d'autres territoires français qui ont construit leur économie touristique sur un tourisme de masse très saisonnier, les destinations touristiques du Grand Est (l'Alsace, la Lorraine, la Champagne, l'Ardenne, les Vosges, la Moselle) ont développé une économie bâtie principalement sur la rencontre, le lien social, l'expérience et les savoir-faire partagés ainsi que sur des événements et des animations s'appuyant sur des traditions fortement ancrées : un tourisme de sens qui offre aux visiteurs un véritable enrichissement personnel.

\* Le saviez-vous ? Les 6 filières signatures sont : mémoire, patrimoine et culture, itinérance, nature, gastronomie et oenotourisme, bien-être et thermalisme.

# VERS UN TOURISME DURABLE



La Région Grand Est lance un appel à projets pour un tourisme durable visant à accompagner et soutenir financièrement des projets touristiques d'ampleur, innovants, portés par des opérateurs privés ou des syndicats mixtes sur son territoire.

Les projets touristiques retenus répondront aux attentes en matière de développement durable et viendront conforter l'attractivité territoriale avec une offre nouvelle et différenciante ! L'objectif ? intégrer le cercle des 10 premières Smart Tourism destinations mondiales.

## QUELS TYPES DE PROJETS PEUVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS ?

- La création ou la rénovation d'une offre d'hébergements touristiques complétée éventuellement par de l'infrastructure de loisirs
- La création d'une infrastructure de loisirs durable, complétée obligatoirement par la création ou la rénovation d'une offre d'hébergement



# QUELS ENJEUX À RELEVER ?

Les projets devront obligatoirement répondre aux enjeux suivants :

- être un projet d'ampleur (budget d'investissement global supérieur à 5 M€), ce projet doit générer un nombre conséquent de flux touristiques et de nuitées de manière directe ou induite.
- comporter une démarche innovante d'ordre technologique ou environnemental dans l'offre ou le produit touristique proposé.
- répondre aux ambitions de la Région en matière d'attractivité touristique.
- intégrer une importante phase de concertation en associant la population, les collectivités locales et les acteurs touristiques du territoire d'accueil autour de l'élaboration et de la bonne acceptation sociale du projet.
- être obligatoirement implanté en zone rurale.
- compléter idéalement l'offre d'hébergement ou d'infrastructure de loisirs des filières signatures de la Région Grand Est.

Les projets candidats devront également prendre en compte les **enjeux de développement durable et de lutte contre le réchauffement climatique** :

- Pour les projets prévoyant la création ou la rénovation d'hôtels, hostels ou hébergements collectifs : Obligation de s'inscrire dans une démarche de certification en construction du type HQE bâtiment durable (construction, rénovation), BREEAM ou Passivhaus
- Pour les projets d'infrastructures de loisirs, d'hôtellerie de plein air, d'hébergement insolite et parcs résidentiels de loisirs : obligation de se conformer à un cahier des charges d'exigences environnementales spécifiques
- Pour tous les projets : obligation de s'inscrire dans une procédure de labellisation Ecolabel européen

## Notre conseil :

**Évaluez votre niveau d'engagement durable avec l'EcoBoussole !**

Outil simple et rapide créé par la Région Grand Est et son Agence Régionale du Tourisme, l'EcoBoussole permet de déterminer l'impact économique, social et environnemental de votre projet, d'identifier ses points forts et ses marges de progression. Elle ne conditionne pas votre éligibilité à cet appel à projet mais elle permettra de mieux évaluer l'intégration des enjeux du développement durable dans l'exploitation de votre établissement.

A retrouver sur :



## QUEL EST LE MONTANT DE L'AIDE DE LA RÉGION ?

L'intervention de la Région sera modulée en fonction de l'intérêt du projet et du plan prévisionnel de l'opération, dans le respect de la réglementation européenne des aides d'Etat.

L'aide régionale pourra atteindre jusqu'à 20 % de l'investissement global du projet avec un plafond d'intervention fixé à 1 M€ par projet.

Pour leur implantation et la recherche de foncier disponible, les porteurs de projets peuvent être accompagnés par les équipes dédiées de Grand Est Développement, l'agence régionale des transformations du Grand Est.

Les projets atteignant la seconde phase « proposition détaillée » seront susceptibles de bénéficier, entre les deux tours, d'un **accompagnement** de l'ADEME et de la Banque des territoires.



## QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CET APPEL À PROJETS ?

- Tout porteur de projet privé, national ou international, quel que soit son statut, ainsi que les syndicats mixtes.
- Les porteurs de projets peuvent se présenter sous la forme d'une structure unique, sous forme de société, ou d'un groupement de sociétés.
- En cas de groupement, aucune forme juridique déterminée n'est imposée par la Région.

# CALENDRIER

## 2 PHASES DE SÉLECTION :

- Une première phase pour recueillir les projets de la part d'opérateurs ou de groupements d'opérateurs, qui présenteront notamment **une synthèse du projet** qu'ils envisagent de développer. Ce premier tour permettra de mesurer l'adéquation des projets proposés aux objectifs et attentes de la Région et de sélectionner les groupements ou opérateurs autorisés à déposer une **proposition détaillée** ;
- Une deuxième phase pour recueillir les propositions détaillées de la part des groupements ou opérateurs retenus à l'issue de la première étape.

## DATE LIMITE DE REMISE DES PROPOSITIONS :

1<sup>er</sup> tour : 31 août 2025 (minuit)

2<sup>ème</sup> tour : 31 mars 2026 (minuit)

# CONTACTS

Retrouvez le règlement complet et tous les contacts pour candidater :

